

LA COQUELUCHE EST VAINCU

La coqueluche, maladie microbienne et contagieuse, n'avait pas de remèdes ! Le malade s'épuisait par suite des quintes et des vomissements, sans qu'il soit possible d'apporter le secours ouvrageable à ses souffrances. La croute a eu son épître ; mais la coqueluche a aujourd'hui son spécifique. Après les nombreuses expériences concluantes faites à l'hôpital des Enfants-Malades à Paris, les gouttes de Sulfo-Benzol ont fait de nombreuses et merveilleuses guérisons. Voici, d'ailleurs, comment surpris M. Mutin, pharmacien au Cateau (Nord) :

« Franchement, c'est merveilleux. Ma fille a été de douze à quinze quintes par jour ; trois jours après le traitement, elle n'avait plus une seule quinte. »

Encore un autre exemple assez frappant :

« Ma petite fille souffrait terriblement de la coqueluche depuis six mois. Elle se misait à chaque repas et déprimait tous les jours. J'avais tout fait, quand, sur les conseils d'un ami, j'ai essayé vos gouttes de Sulfo-Benzol. Depuis deux jours, ma petite fille est complètement guérie. C'est pour moi, le bonheur, et je vous en remercie. — Lafont, 3, place des Carmes, à Lomme. »

Demandez les gouttes Sulfo-Benzol. Votre pharmacien de 3e classe, 229, faub. St-Honoré, Paris, et bonnes pharmacies Franco poste contre mandat de 3 francs.

Hygiène, Salubrité, Propreté

VIDANGES LILLOISES

27, rue Léon-Gambetta, 37

SEULE MAISON A LILLE

possédant un matériel complet capable d'assurer, toujours rapidement, un service irréprochable, selon les règles de l'hygiène et de la salubrité.

LE BANYULS-TRILLES T

n'est pas un médicament

N'EST UN APÉRITIF INCOMPARABLE

soigneusement préparé avec un

VIEUX ET EXCELLENT VIN PUR

et le meilleur QUINQUINA

Ce qui peut être plus chaleureusement recommandé par

Le Corps Médical

aux hommes, dames et enfants

DEMANDER EN "TRILLES"

dans tous les drapés et les bons Estaminets

ou égayer l'étiquette sur la Bouteille

Nous recommandons le Vieil Vin de Quimper au Maloë, 29, rue Esquermes, à la spécialité des vins médicinaux de toute la région et pour lesquels elle n'emploie que des vins très purs et d'origine : l'importance de la vente en dit amer.

BOURSE DE LILLE

DU 20 JANVIER 1908

Demandez les gouttes Sulfo-Benzol. Votre pharmacien de 3e classe, 229, faub. St-Honoré, Paris, et bonnes pharmacies Franco poste contre mandat de 3 francs.

HOUBLONS

SAAZ, 11. — Marché sans changement. Quelques petites parties SaaZ ont trouvé preneurs de 115 à 125 R. les 500 kilos : tendance à la hausse.

NÜRNBERG, 11. — De la bâtarde nous avons reçu 50 balles. Pour l'expédition à un vendeur du houblon moyen d'ici de 35 à 38 R. inf. de 25 à 27 R., et du rouge de 12 à 15 R. une grande partie Würtemberg dans les 30 R. La brasserie prend du Hallertau moyen et houblon moyen de 30 à 45 Rm, et quel que soit le type de houblon moyen de 35 à 45 Rm.

ANVERS, 14. — Marché soutenu : Alors huit mètres diag. nouv. réc. 42 ; 14v. mars. 42 ; Poperinge, diag. nouv. réc. 38 à 33 ; 14v. mars. 32 ; 14v. les 50 kilos.

LE DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame H. VANDORPE-GRILLET

décédée à Banyuls-Trilles, le vendredi 17 janvier 1908, dans sa solitaire existence, adorée par son mari, le Dr. H. Vandorp, son père de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Obsèques et Funérailles qui auront lieu le mercredi 21 du mois, à seize heures, en l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, à Lille, pour y être enterré.

L'Office des Morts sera chanté la veille, à cinq heures du soir.

L'assassiné à la maison funéraire, rue de la Basse-Sainte-Croix, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi 21 janvier, à dix heures, à l'église de Banyuls-Trilles, où paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être enterré.

Les Messies et Laudes seront chantées la veille à quatre heures du soir.

L'assassiné à la maison mortuaire, rue Bary, à Lille, le mercredi